

PROPHYLAXIE MÉDICALE

LOVENOX® (énoxaparine)(1)

LOVENOX® 4 000 UI (40 mg)/0,4 ml seringues pré-remplies

Traitement prophylactique de la maladie thromboembolique veineuse chez les patients atteints d'une affection médicale aiquë (telle qu'insuffisance cardiaque aiquë, insuffisance respiratoire, infections sévères ou maladies rhumatismales) et dont la mobilité est réduite, à risque thromboembolique veineux augmenté.

1 injection SC de 4 000 UI (40 mg)/0,4 ml par jour pendant au moins 6 à 14 jours (a, b

Le traitement par énoxaparine sodique est prescrit pendant au moins 6 à 14 jours, quel que soit le degré de rétablissement du patient (par ex : mobilité). Le bénéfice n'est pas établi pour un traitement au-delà de 14 jours.

FRAXIPARINE® (nadroparine)(2)

FRAXIPARINE® 2 850 UI anti-Xa/0,3 ml 3 800 UI anti-Xa/0,4 ml 5 700 UI anti-Xa/0.6 ml

Prophylaxie des troubles thromboemboliques, notamment chez les patients atteints d'une affection médicale aiguë (telle que insuffisance cardiaque aiguë, insuffisance respiratoire, infections sévères ou maladies rhumatismales) et dont la mobilité est réduite, à risque thromboembolique veineux augmenté.(c)

1 injection SC par jour à ajuster en fonction du poids corporel :

- < 70 kg : 0,4 ml (3 800 Ul anti-Xa)</p> - > 70 kg : 0,6 ml (5 700 UI anti-Xa)

Chez les patients âgés, une réduction de la dose à 0,3 ml (2 850 UI Anti-Xa) peut être appropriée.

Le traitement doit être poursuivi pendant toute la période de risque de thromboembolie.

FRAXODI® (nadroparine)(2)

non indiqué

INNOHEP® (tinzaparine)(2)

INNOHEP® 2 500 UI anti-Xa/0,25 ml 3 500 UI anti-Xa/0,35 ml 4 500 UI anti-Xa/0,45 ml

Traitement prophylactique de la maladie thromboembolique veineuse chez les patients adultes immobilisés à cause d'une pathologie médicale aiguë, notamment une insuffisance cardiaque aiguë, une insuffisance respiratoire aiguë, une infection sévère, un cancer actif ainsi qu'une maladie rhumatismale en poussée. (d)

Patients immobilisés à cause d'une pathologie médicale aiguë, en dehors d'un contexte chirurgical

- Risque modéré d'événements thromboemboliques
- 1 injection SC de 3 500 UI anti-Xa par jour
- Risque élevé d'événements thromboemboliques 1 injection SC de 4 500 UI anti-Xa par jour

Le traitement doit être poursuivi aussi longtemps que le patient est considéré à risque d'événements thromboemboliques veineux.

FRAGMINE® 5 000 UI anti-Xa/0,2 ml

FRAGMINE® (daltéparine) (2)

Traitement prophylactique des thromboses veineuses profondes (e) chez les patients alités pour une affection médicale aiguë : insuffisance cardiaque de stade III ou IV de la classification de NYHA, insuffisance respiratoire aiguë ou un épisode d'infection aiguë ou d'affection rhumatologique aiguë associé à au moins un autre facteur de risque thromboembolique veineux.

1 injection SC de 5 000 UI anti-Xa/0,2 ml par jour pendant 12 à 14 jours

Aucune donnée n'est actuellement disponible concernant l'efficacité et la sécurité d'une prophylaxie prolongée au-delà de 14 jours. Si les facteurs de risque thromboemboliques persistent, il est nécessaire d'envisager un traitement prophylactique prolongé, notamment par anti-vitamine K.

La surveillance régulière de la numération plaquettaire est impérative pendant toute la durée du traitement en raison du risque de thrombopénie induite par l'héparine (TIH) (voir « Mises en garde et Précautions d'emploi »). Le risque thromboembolique et hémorragique ainsi que la 1/2 vie du médicament doivent être pris en compte pour la dose à injecter afin d'éviter tout risque de surdosage/sous-dosage.

(a) Une augmentation de l'exposition à l'énoxaparine sodique avec des doses prophylactiques (non ajustées en fonction du poids) a été observée chez des femmes et des hommes de faible poids corporel (< 45 kg et < 57 kg respectivement), ce qui pourrait augmenter le risque hémorragique. Une surveillance clinique étroite est donc recommandée chez ces patients (voir « Propriétés pharmacocinétiques »).

(b) Traitement non recommandé chez les patients atteints d'une insuffisance rénale terminale (clairance de la créatinine < 15 ml/min). Chez les patients atteints d'insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine de 15 à 30 ml/min), il est recommandé d'ajuster la posologie pour les traitements curatif et prophylactique (voir « Posologie et mode d'administration »), en raison d'une exposition à l'énoxaparine sodique significativement augmentée.

(c) Traitement généralement déconseillé en cas d'insuffisance rénale sévère, (clairance de créatinine de l'ordre de 30 ml/min, selon l'estimation de la formule de Cockroft). Cependant, si son utilisation est jugée nécessaire dans cette situation, et si le prescripteur estime qu'une réduction de dose est appropriée, en considérant les facteurs de risque individuels de saignements et d'événements thromboemboliques, la dose doit être réduite de 25 à 33 %.

(d) Les données actuelles montrent une absence d'accumulation chez les patients présentant une clairance de la créatinine supérieure à 20 ml/min. En cas de besoin chez ces patients, le traitement par innohep peut être initié avec un contrôle de l'activité anti-Xa, si le bénéfice attendu est supérieur au risque.

(e) Traitement généralement déconseillé en cas d'insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine de l'ordre de 30 ml/min selon l'estimation de la formule de Cockcroft : cf. Mises en garde et Précautions d'emploi).

Pour une information complète, se reporter

PROPHYLAXIE CHIRURGICALE

LOVENOX® (énoxaparine)(1)

LOVENOX®
2 000 UI (20 mg)/0,2 mI
4 000 UI (40 mg)/0,4 mI
seringues pré-remplies

Traitement prophylactique de la maladie thromboembolique veineuse en chirurgie à risque modéré et élevé, en particulier en chirurgie orthopédique ou générale, dont la chirurgie oncologique. (3)

Le risque thromboembolique individuel pour chaque patient peut être estimé à l'aide d'un modèle de stratification du risque validé.

• Patients à risque thromboembolique modéré (3)

1 injection SC de 2 000 UI (20 mg)/0,2 ml par jour (a)

L'administration préopératoire (2 heures avant l'intervention chirurgicale) de 2 000 UI (20 mg) d'énoxaparine sodique s'est révélée être efficace et sûre en chirurgie à risque modéré.

Durée de la thromboprophylaxie : (b)

- Maintenir le traitement sur une période minimale de 7 à 10 jours, quel que soit le statut de rétablissement du patient.

Le traitement prophylactique doit être poursuivi tant que le patient est en mobilité significativement réduite.

• Patients à risque thromboembolique élevé (3)

1 injection SC de 4 000 UI (40 mg)/0,4 ml par jour (a)

Le traitement doit de préférence être initié 12 heures avant l'intervention chirurgicale. S'il est nécessaire d'instaurer le traitement prophylactique préopératoire par énoxaparine sodique plus de 12 heures avant l'intervention chirurgicale (par ex., patient à risque élevé en attente d'une intervention chirurgicale orthopédique différée), la dernière injection doit être administrée au plus tard 12 heures avant l'intervention chirurgicale et le traitement doit être repris 12 heures après l'intervention chirurgicale.

Durée de la thromboprophylaxie : (b)

- Il est recommandé de prolonger le traitement jusqu'à 5 semaines après chirurgie orthopédique majeure.
- Il est recommandé de prolonger le traitement jusqu'à 4 semaines après chirurgie abdominale ou pelvienne pour un cancer.

FRAXIPARINE®

1 900 UI anti-Xa/0,2 ml 2 850 UI anti-Xa/0,3 ml 3 800 UI anti-Xa/0,4 ml 5 700 UI anti-Xa/0,6 ml 7 600 UI anti-Xa/0,8 ml 9 500 UI anti-Xa/1 ml

FRAXIPARINE® (nadroparine) (2)

Prophylaxie des troubles thromboemboliques, notamment maladie thromboembolique veineuse en chirurgie, dans les situations à risque modéré ou élevé. (c)

• Durée du traitement

Le traitement par HBPM, accompagné des techniques habituelles de contention élastique des membres inférieurs, doit être maintenu jusqu'à déambulation active et complète du patient.

En chirurgie générale, la durée du traitement doit être inférieure à 10 jours, en dehors d'un risque thromboembolique veineux particulier lié au patient (voir « Précautions d'emploi, surveillance plaquettaire »).

Si le risque thromboembolique veineux persiste au-delà de la période de traitement recommandée, il est nécessaire d'envisager la poursuite de la prophylaxie, notamment par les anticoagulants oraux. Toutefois, le bénéfice clinique d'un traitement à long terme par HBPM ou par anti-vitamine K n'est pas évalué à l'heure actuelle.

• Chirurgie à risque thrombogène modéré (3)

1 injection SC de 2 850 UI anti-Xa/0,3 ml par jour

(1^{re} injection 2 heures avant l'intervention). Si risque modéré et lorsque les patients ne présentent pas de risque thromboembolique élevé.

• Situation à risque thrombogène élevé : chirurgie de la hanche et du genou (3)

La posologie de la nadroparine est à adapter en fonction du poids du patient.

1 injection SC de 38 UI anti-Xa/kg par jour

- en préopératoire, soit 12 heures avant l'intervention,
- en postopératoire, dès la 12º heure après la fin de l'intervention, puis quotidiennement jusqu'au 3º jour postopératoire inclus.
- 1 injection SC de 57 Ul anti-Xa/kg à partir du 4º jour postopératoire.

Autres situations :

Lorsque le risque thromboembolique lié au type de chirurgie (notamment cancérologique) et/ou au patient (notamment antécédents de maladie thromboembolique) paraît majoré, une posologie de nadroparine de **2850 Ul/0,3 ml** semble suffisante.

FRAXODI® (nadroparine)(2)

non indiqué

La surveillance régulière de la numération plaquettaire est impérative pendant toute la durée du traitement en raison du risque de thrombopénie induite par l'héparine (TIH) (voir « Mises en garde et Précautions d'emploi »). Le risque thromboembolique et hémorragique ainsi que la 1/2 vie du médicament doivent être pris en compte pour la dose à injecter afin d'éviter tout risque de surdosage/sous-dosage.

(a) Une augmentation de l'exposition à l'énoxaparine sodique avec des doses prophylactiques (non ajustées en fonction du poids) a été observée chez des femmes et des hommes de faible poids corporel (< 45 kg et < 57 kg respectivement), ce qui pourrait augmenter le risque hémorragique. Une surveillance clinique étroite est donc recommandée chez ces patients (voir « Propriétés pharmacocinétiques »).

(b) Traitement non recommandé chez les patients atteints d'une insuffisance rénale terminale (clairance de la créatinine < 15 ml/min). Chez les patients atteints d'insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine de 15 à 30 ml/min), il est recommandé d'ajuster la posologie pour les traitements curatif et prophylactique (voir « Posologie et mode d'administration »), en raison d'une exposition à l'énoxaparine sodique significativement augmentée.

(c) Traitement généralement déconseillé en cas d'insuffisance rénale sévère, (clairance de créatinine de l'ordre de 30 ml/min, selon l'estimation de la formule de Cockroft). Cependant, si son utilisation est jugée nécessaire dans cette situation, et si le prescripteur estime qu'une réduction de dose est appropriée, en considérant les facteurs de risque individuels de saignements et d'événements thromboemboliques, la dose doit être réduite de 25 à 33 %.

(d) L'utilisation chez des patients avec une clairance de la créatinine < 30 ml/minute n'est pas recommandée, la dose à utiliser dans cette population n'ayant pas été établie.

(e) Traitement généralement déconseillé en cas d'insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine de l'ordre de 30 ml/min selon l'estimation de la formule de Cockcroft : cf. Mises en garde et Précautions d'emploi).

HBPM: Héparine de Bas Poids Moléculaire; **MTEV**: Maladie Thrombo Embolique Veineuse.

INNOHEP® (tinzaparine) (2)

INNOHEP® 2 500 UI anti-Xa/0,25 ml 3 500 UI anti-Xa/0,35 ml 4 500 UI anti-Xa/0,45 ml

Traitement prophylactique de la maladie thromboembolique veineuse en chirurgie chez les patients adultes, en particulier en chirurgie orthopédique, générale ou cancérologique. (d)

- Patients à risque modéré d'événements thromboemboliques veineux en chirurgie
 Tiplostico SC do 3 500 LII anti Va par jour
- 1 injection SC de 3 500 UI anti-Xa par jour

(1re injection 2 heures avant la chirurgie).

- Patients à risque élevé d'événements thromboemboliques veineux en chirurgie, par exemple en cas de chirurgie orthopédique ou cancérologique
- 1 injection SC de 4 500 UI anti-Xa par jour

(1re injection 12 heures avant la chirurgie).

Le traitement doit être poursuivi aussi longtemps que le patient est considéré à risque d'événements thromboemboliques veineux.

FRAGMINE® 2 500 UI et 5 000 UI anti-Xa/0,2 ml

Traitement prophylactique de la MTEV en chirurgie, dans les situations à risque modéré ou élevé ainsi qu'en chirurgie oncologique. (e)

FRAGMINE® (daltéparine) (2)

• Durée du traitement

Le traitement par HBPM, accompagné des techniques habituelles de contention élastique des membres inférieurs, doit être maintenu jusqu'à déambulation active et complète du patient. En chirurgie générale, la durée du traitement doit être inférieure à 10 jours, en dehors d'un risque thromboembolique veineux particulier lié au patient (voir « Précautions d'emploi, surveillance plaquettaire »). Si le risque thromboembolique veineux persiste au-delà de la période de traitement recommandée, il est nécessaire d'envisager la poursuite de la prophylaxie, notamment par les anticoagulants oraux. Toutefois, le bénéfice clinique d'un traitement à long terme par HBPM ou par anti-vitamine K n'est pas évalué à l'heure actuelle.

• Chirurgie à risque thrombogène modéré (3)

1 injection SC de 2 500 UI anti-Xa/0,2 ml par jour

(1re înjection 2 heures avant l'intervention). Si risque modéré et lorsque les patients ne présentent pas de risque thromboembolique élevé.

• Chirurgie à risque thrombogène élevé : chirurgie de la hanche et du genou (3)

1 injection SC de 5 000 UI anti-Xa/0,2 ml par jour

(1^{re} injection pratiquée : soit 2 heures avant l'intervention dans le cas d'une moitié de dose (2 500 Ul anti-Xa), la même dose sera renouvelée 12 heures plus tard; soit le soir précédant l'intervention dans le cas d'une dose totale (5 000 Ul anti-Xa), la même dose sera renouvelée 24 heures plus tard).

L'intérêt d'un traitement prophylactique, en chirurgie orthopédique de hanche, par 1 injection de daltéparine sodique à la dose de 5 000 UI anti-Xa/jour durant 35 jours après l'intervention a été établi.

• Autres situations: Lorsque le risque thromboembolique lié au type de chirurgie (notamment cancérologique) et/ou au patient (notamment antécédents de maladie thromboembolique) paraît majoré, on peut envisager le recours à une posologie prophylactique identique à celle de l'orthopédie à risque élévé (hanche ou genou). En chirurgie oncologique, la daltéparine a établi son efficacité à la posologie de 5 000 UI anti-Xa/jour selon le même schéma posologique qu'en chirurgie orthopédique de la hanche.

La surveillance régulière de la numération plaquettaire est impérative pendant toute la durée du traitement en raison du risque de thrombopénie induite par l'héparine (TIH) (voir « Mises en garde et Précautions d'emploi »). Le risque thromboembolique et hémorragique ainsi que la 1/2 vie du médicament doivent être pris en compte pour la dose à injecter afin d'éviter tout risque de surdosage/sous-dosage.

(a) Une augmentation de l'exposition à l'énoxaparine sodique avec des doses prophylactiques (non ajustées en fonction du poids) a été observée chez des femmes et des hommes de faible poids corporel (< 45 kg et < 57 kg respectivement), ce qui pourrait augmenter le risque hémorragique. Une surveillance clinique étroite est donc recommandée chez ces patients (voir « Propriétés pharmacocinétiques »).

(b) Traitement non recommandé chez les patients atteints d'une insuffisance rénale terminale (clairance de la créatinine < 15 m//min). Chez les patients atteints d'insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine de 15 à 30 ml/min), il est recommandé d'ajuster la posologie pour les traitements curatif et prophylactique (voir « Posologie et mode d'administration »), en raison

d'une exposition à l'énoxaparine sodique significativement augmentée.

(c) Traitement généralement déconseillé en cas d'insuffisance rénale sévère, (clairance de créatinine de l'ordre de 30 ml/min, selon l'estimation de la formule de Cockroft). Cependant, si son utilisation est jugée nécessaire dans cette situation, et si le prescripteur estime qu'une réduction de dose est appropriée, en considérant les facteurs de risque individuels de saignements et d'événements thromboemboliques, la dose doit être réduite de 25 à 33 %.

(d) L'utilisation chez des patients avec une clairance de la créatinine < 30 ml/minute n'est pas recommandée, la dose à utiliser dans cette population n'ayant pas été établie.

(e) Traitement généralement déconseillé en cas d'insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine de l'ordre de 30 ml/min selon l'estimation de la formule de Cockcroft : cf. Mises

HBPM: Héparine de Bas Poids Moléculaire; **MTEV**: Maladie Thrombo Embolique Veineuse.

en garde et Précautions d'emploi).

HÉMODIALYSE

LOVENOX® (énoxaparine)(1)

LOVENOX®
2 000 UI (20 mg)/0,2 ml
4 000 UI (40 mg)/0,4 ml
6 000 UI (60 mg)/0,6 ml
8 000 UI (80 mg)/0,8 ml
10 000 UI (100 mg)/1 ml
12 000 UI (120 mg)/0,8 ml
15 000 UI (150 mg)/1 ml
seringues pré-remplies
30 000 UI (300 mg)/3 ml
flacon multidose

Prévention de la formation d'un thrombus dans le circuit de circulation extracorporelle au cours de l'hémodialyse (séance en général d'une durée de 4 heures).

1 injection intravasculaire de 100 UI/kg (1 mg/kg)

(dans la ligne artérielle du circuit de dialyse, en début de séance).(a)

FRAXIPARINE® (nadroparine)(2)

FRAXIPARINE® 1 900 UI anti-Xa/0,2 ml 2 850 UI anti-Xa/0,3 ml 3 800 UI anti-Xa/0,6 ml 5 700 UI anti-Xa/0,6 ml 7 600 UI anti-Xa/0,8 ml 9 500 UI anti-Xa/1 ml

Prévention de la coagulation du circuit de circulation extra-corporelle au cours de l'hémodialyse (séance d'une durée ≤ 4 heures).

1 injection intravasculaire de 65 UI anti-Xa/kg

(dans la ligne artérielle du circuit de dialyse, en début de séance).

La dose sera, si nécessaire, ajustée au cas particulier de chaque patient et aux conditions techniques de dialyse. Chez le sujet à risque hémorragique, les séances de dialyse pourront être effectuées en utilisant une dose réduite de moitié.

A titre indicatif, les posologies à administrer en fonction du poids des patients sont les suivantes :

< 51 kg : 0,3 ml par séance 51-70 kg : 0,4 ml par séance > 70 kg : 0,6 ml par séance.

FRAXODI® (nadroparine) (2)

non indiqué

INNOHEP® (tinzaparine) (2) INNOHEP® 2 500 UI anti-Xa/0,25 ml 3 500 UI anti-Xa/0,35 ml 4 500 UI anti-Xa/0,45 ml

Prévention de la coagulation du circuit de circulation extracorporelle au cours de l'hémodialyse et de l'hémofiltration chez les adultes.

Séance ≤ 4 heures :

Injection d'un bolus de 2 000 à 2 500 UI anti-Xa en début de dialyse.

Séance > 4 heures :

Injection d'un bolus de 2 500 Ul anti-Xa en début de dialyse/filtration, suivi d'une perfusion continue de 750 Ul anti-Xa par heure.

Si nécessaire, le bolus peut être augmenté ou diminué par paliers de 500 Ul anti-Xa jusqu'à l'obtention d'une réponse satisfaisante.

La dose usuelle est comprise entre 2 000 et 4 500 Ul anti-Xa. En cas de transfusion concomitante de sang ou de culots globulaires, l'injection d'un bolus supplémentaire de 500 à 1 000 Ul anti-Xa peut être administrée.

- Surveillance de la dose :

La détermination de l'activité anti-Xa plasmatique peut être utilisée pour surveiller la dose au cours de l'hémodialyse/hémofiltration. L'activité anti-Xa plasmatique doit être approximativement de 0,5 Ul anti-Xa/ml une heure après l'administration.

FRAGMINE® (daltéparine) (2)

FRAGMINE® 2 500 UI anti-Xa/0,2 ml 5 000 UI anti-Xa/0,2 ml 7 500 UI anti-Xa/0,75 ml 10 000 UI anti-Xa/1 ml

Prévention de la coagulation du circuit de circulation extra-corporelle au cours de l'hémodialyse (séance en général d'une durée \leq 4 heures).

1 injection intravasculaire de 5 000 UI anti-Xa

(dans la ligne artérielle du circuit de dialyse, en début de séance).

Séance > 4 heures :

dose initiale : injection directe de 30 à 35 UI anti-Xa/kg dose d'entretien : perfusion de 10 à 15 UI anti-Xa/kg/heure.

La dose initiale de 5 000 U.I pour le schéma posologique en bolus unique peut être ajustée, d'une séance à l'autre, en fonction du résultat de la dialyse précédente ; la dose peut être augmentée ou diminuée par paliers de 500 ou 1 000 U.I anti-Xa jusqu'à l'obtention d'un résultat satisfaisant.

La surveillance régulière de la numération plaquettaire est impérative pendant toute la durée du traitement en raison du risque de thrombopénie induite par l'héparine (TIH) (voir « Mises en garde et Précautions d'emploi »).

Le risque thromboembolique et hémorragique ainsi que la 1/2 vie du médicament doivent être pris en compte pour la dose à injecter afin d'éviter tout risque de surdosage/sous-dosage.

(a) Pour les patients à risque hémorragique élevé, la dose doit être réduite à 50 Ul/kg (0,5 mg/kg) pour un abord vasculaire double ou à 75 Ul/kg (0,75 mg/kg) pour un abord vasculaire simple. Pendant l'hémodialyse, l'énoxaparine sodique doit être introduite dans la ligne artérielle du circuit au début de la séance de dialyse. L'effet de cette dose est généralement suffisant pour une séance de 4 heures ; cependant, si des anneaux de fibrine sont décelés, par exemple après une séance plus longue que d'habitude, il est possible d'administrer une dose supplémentaire de 50 Ul à 100 Ul/kg (0,5 à 1 mg/kg).

MTEV: Maladie Thrombo Embolique Veineuse.

Pour une information complète, se reporter

THROMBOSE VEINEUSE PROFONDE

LOVENOX [®] (énoxaparine) ⁽¹⁾	LOVENOX® 6 000 UI (60 mg)/0,6 ml 8 000 UI (80 mg)/0,8 ml 10 000 UI (100 mg)/1 ml 12 000 UI (120 mg)/3 ml 15 000 UI (150 mg)/1 ml seringues pré-remplies 30 000 UI (300 mg)/3 ml flacon multidose Traitement de la thrombose veineuse profonde. Toute suspicion de TVP doit être confirmée rapidement par des examens adaptés. Le schéma thérapeutique doit être sélectionné par le médecin en fonction d'une évaluation individuelle incluant l'évaluation du risque thromboembolique et du risque hémorragique.	 Patients sans complications présentant un faible risque de récidive d'événement thromboembolique 1 injection SC/jour de 150 Ul/kg (1,5 mg/kg) (a,b) Pour tous les autres patients, tels que les patients obèses, présentant une EP symptomatique, un cancer, une récidive d'événement thromboembolique ou une thrombose veineuse proximale (veine iliaque) 2 injections SC/jour de 100 Ul/kg (1 mg/kg) (a,b) Le traitement par énoxaparine sodique est prescrit pour une durée moyenne de 10 jours. Un traitement anticoagulant oral doit être instauré quand cela est approprié. L'intervalle de temps avant que l'anti-vitamine K atteigne son effet maximal nécessite la poursuite du traitement par énoxaparine sodique à une dose constante aussi longtemps que nécessaire afin de maintenir l'International Normalized Ratio (INR) au cours de deux tests successifs dans l'intervalle de valeurs thérapeutiques souhaitées pour l'indication.
FRAXIPARINE® (nadroparine) (2)	FRAXIPARINE® 1 900 UI anti-Xa/0,2 mI 2 850 UI anti-Xa/0,3 mI 3 800 UI anti-Xa/0,4 mI 5 700 UI anti-Xa/0,6 mI 7 600 UI anti-Xa/0,8 mI 9 500 UI anti-Xa/1 mI Traitement curatif des thromboses veineuses profondes constituées. (c)	2 injections SC de 85 Ul anti-Xa/kg par jour, espacées de 12 heures (= 0,1 ml/10 kg) (d) La durée de traitement par HBPM ne doit pas excéder 10 jours, délai d'équilibration par les anti-vitamines K inclus, sauf en cas de difficultés d'équilibration. Toute suspicion de TVP doit être confirmée rapidement par des examens adaptés.
FRAXODI® (nadroparine) ⁽²⁾	FRAXODI® 11 400 UI anti-Xa/0,6 mI 15 200 UI anti-Xa/0,8 mI 19 000 UI anti-Xa/1 mI Traitement curatif des thromboses veineuses profondes constituées. (c)	1 injection SC de 171 UI anti-Xa/kg par jour (= 0,1 ml/10 kg) ^(d) La durée de traitement par HBPM ne doit pas excéder 10 jours, délai d'équilibration par les anti-vitamines K inclus, sauf en cas de difficultés d'équilibration. Toute suspicion de TVP doit être confirmée rapidement par des examens adaptés.
INNOHEP® (tinzaparine) ⁽²⁾	INNOHEP® 10 000 UI anti-Xa/0,5 ml 14 000 UI anti-Xa/0,7 ml 18 000 UI anti-Xa/0,9 ml Traitement des thromboses veineuses et de la maladie thromboembolique incluant les thromboses veineuses profondes chez les adultes. (e)	1 injection SC de 175 UI anti-Xa/kg par jour ^(f) La durée de traitement est d'au moins 6 jours et jusqu'à ce qu'une anticoagulation orale adéquate soit établie.
FRAGMINE® (daltéparine) ⁽²⁾	FRAGMINE® 7 500 UI anti-Xa/0,75 mI 10 000 UI anti-Xa/1 mI Traitement curatif des thromboses veineuses profondes constituées. (c)	2 injections SC de 100 UI anti-Xa/kg par jour espacées de 12 heures (d) La durée de traitement par HBPM ne doit pas excéder 10 jours, délai d'équilibration par les anti-vitamines K inclus, sauf en cas de difficultés d'équilibration. Toute suspicion de TVP doit être confirmée rapidement par des examens adaptés.
 la durée du traitem	ulière de la numération plaquettaire est impérative pendant toute ent en raison du risque de thrombopénie induite par l'héparine (TIH) rde et Précautions d'emploi »).	(c) Traitement contre-indiqué en cas d'insuffisance rénale sévère (CICr < 30 ml/min). (d) La posologie des HBPM n'a pas été évaluée en fonction du poids corporel chez les patients d'un poids < 40 kg ou > 100 kg. Il peut apparaître une moindre efficacité des HBPM (patients

Le risque thromboembolique et hémorragique ainsi que la 1/2 vie du médicament doivent être pris en compte pour la dose à injecter afin d'éviter tout risque de surdosage/sous-dosage.

(a) Traitement non recommandé chez les patients atteints d'une insuffisance rénale terminale (clairance de la créatinine < 15 ml/min). Chez les patients atteints d'insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine de 15 à 30 ml/min), il est recommandé d'ajuster la posologie pour les traitements curatif et prophylactique (voir « Posologie et mode d'administration »), en raison d'une exposition à l'énoxaparine sodique significativement augmentée. (b) Les patients âgés (en particulier les patients âgés de 80 ans et plus) pourraient présenter

un risque accru de complications hémorragiques aux doses thérapeutiques. Une surveillance clinique étroite est recommandée.

Pour une information complète, se reporter

d'un poids < 40 kg ou > 100 kg. Il peut apparaître une moindre efficacité des HBPM (patients > 100 kg) ou un risque hémorragique accru (patients < 40 kg). Une surveillance clinique particulière s'impose.

Le traitement par HBPM doit être relayé rapidement par les anticoagulants oraux, sauf contreindication. Le traitement anticoagulant oral doit donc être débuté le plus tôt possible. (e) L'utilisation chez des patients avec une clairance de la créatinine < 30 ml/minute

n'est pas recommandée, la dose à utiliser dans cette population n'ayant pas été établie. (f) La posologie des HBPM n'a pas été évaluée en fonction du poids corporel chez les patients d'un poids > 105 kg ou < 32 kg. Il peut apparaître chez ces patients une moindre efficacité des HBPM (patients > 100 kg) ou un risque hémorragique accru (patients < 40 kg). Une surveillance clinique particulière s'impose.

EP: Embolie Pulmonaire; HBPM: Héparine de Bas Poids Moléculaire; MTEV: Maladie Thrombo Embolique Veineuse; TVP: Thrombose Veineuse Profonde.

EMBOLIE PULMONAIRE

LOVENOX® (énoxaparine) ⁽¹⁾	LOVENOX® 6 000 UI (60 mg)/0,6 ml 8 000 UI (80 mg)/0,8 ml 10 000 UI (100 mg)/1 ml 12 000 UI (120 mg)/0,8 ml 15 000 UI (150 mg)/1 ml seringues pré-remplies 30 000 UI (300 mg)/3 ml flacon multidose Traitement de l'Embolie Pulmonaire (EP), à l'exclusion de l'EP susceptible de relever d'un traitement thrombolytique ou chirurgical. Le schéma thérapeutique doit être sélectionné par le médecin en fonction d'une évaluation individuelle incluant l'évaluation du risque thromboembolique et du risque hémorragique.	 Patients sans complications présentant un faible risque de récidive d'événement thromboembolique 1 injection SC/jour de 150 Ul/kg (1,5 mg/kg) (a,b) Pour tous les autres patients, tels que les patients obèses, présentant une EP symptomatique, un cancer, une récidive d'événement thromboembolique ou une thrombose veineuse proximale (veine iliaque) 2 injections SC/jour de 100 Ul/kg (1 mg/kg) (a,b) Le traitement par énoxaparine sodique est prescrit pour une durée moyenne de 10 jours. Un traitement anticoagulant oral doit être instauré quand cela est approprié. L'intervalle de temps avant que l'anti-vitamine K atteigne son effet maximal nécessite la poursuite du traitement par énoxaparine sodique à une dose constante aussi longtemps que nécessaire afin de maintenir l'International Normalized Ratio (INR) au cours de deux tests successifs dans l'intervalle de valeurs thérapeutiques souhaitées pour l'indication.
FRAXIPARINE® (nadroparine) (2)	non indiqué	
FRAXODI® (nadroparine) (2)	non indiqué	
INNOHEP® (tinzaparine) ⁽²⁾	INNOHEP® 10 000 UI anti-Xa/0,5 ml 14 000 UI anti-Xa/0,7 ml 18 000 UI anti-Xa/0,9 ml Traitement des thromboses veineuses et de la maladie thromboembolique incluant les embolies pulmonaires chez les adultes(c). Pour certains patients atteints d'une embolie pulmonaire (par exemple ceux présentant une instabilité hémodynamique sévère) un traitement alternatif, comme la chirurgie ou la thrombolyse, peut être indiqué.	1 injection SC de 175 UI anti-Xa/kg par jour ^(d) La durée de traitement est d'au moins 6 jours et jusqu'à ce qu'une anticoagulation orale adéquate soit établie. La dose maximale quotidienne ne doit pas excéder 18 000 UI.
FRAGMINE® (daltéparine) ⁽²⁾	non indiqué	

La surveillance régulière de la numération plaquettaire est impérative pendant toute la durée du traitement en raison du risque de thrombopénie induite par l'héparine (TIH) (voir « Mises en garde et Précautions d'emploi »).

Le risque thromboembolique et hémorragique ainsi que la 1/2 vie du médicament doivent être pris en compte pour la dose à injecter afin d'éviter tout risque de surdosage/sous-dosage.

- (a) Traitement non recommandé chez les patients atteints d'une insuffisance rénale terminale (clairance de la créatinine < 15 ml/min). Chez les patients atteints d'insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine de 15 à 30 ml/min), il est recommandé d'ajuster la posologie pour les traitements curatif et prophylactique (voir « Posologie et mode d'administration »), en raison d'une exposition à l'énoxaparine sodique significativement augmentée.
- (b) Les patients âgés (en particulier les patients âgés de 80 ans et plus) pourraient présenter un risque accru de complications hémorragiques aux doses thérapeutiques. Une surveillance clinique étroite est recommandée.
- (c) L'utilisation chez des patients avec une clairance de la créatinine < 30 ml/minute n'est pas recommandée, la dose à utiliser dans cette population n'ayant pas été établie.
- (d) La posologie des HBPM n'a pas été évaluée en fonction du poids corporel chez les patients d'un poids > 105 kg ou < 32 kg. Il peut apparaître chez ces patients une moindre efficacité des HBPM (patients > 100 kg) ou un risque hémorragique accru (patients < 40 kg). Une surveillance clinique particulière s'impose.

HBPM: Héparine de Bas Poids Moléculaire.

CANCER ET THROMBOSE

OANOLK L	I IIIKOMBOSE	
LOVENOX® (énoxaparine) ⁽¹⁾	G 000 UI (60 mg)/0,6 ml seringues pré-remplies 10 000 UI (100 mg)/0,8 ml seringues pré-remplies 10 000 UI (100 mg)/1 ml 30 000 UI (300 mg)/3 ml 12 000 UI (120 mg)/0,8 ml flacon multidose Traitement prolongé de la thrombose veineuse profonde (TVP) et de l'embolie pulmonaire (EP) et prévention de leur(s) récidive(s) chez les patients atteints d'un cancer actif. Compte-tenu: - des données cliniques disponibles, qui reposent essentiellement sur l'étude observationnelle rétrospective RIETECAT, dont le faible niveau de preuve ne permet pas de conclusion robuste sur l'efficacité et le risque hémorragique de l'énoxaparine à la posologie validée par l'AMM, notamment en comparaison aux alternatives disponibles, - des alternatives disponibles (daltéparine et tinzaparine), dont l'efficacité et la tolérance ont été documentées avec un meilleur niveau de preuve, notamment pour la daltéparine dans l'étude randomisée CLOT, la Commission de la Transparence considère que LOVENOX (énoxaparine) n'a pas de place dans le traitement prolongé des TVP/EP et la prévention de leurs récidives chez les patients atteints d'un cancer actif*. Non remboursé dans cette indication.	1 injection SC de 100 UI/kg 2 fois par jour pendant 5 à 10 jours, suivie d'1 injection SC de 150 UI/kg 1 fois par jour jusqu'à 6 mois. ^(a) Le bénéfice d'un traitement anticoagulant continu devra être réévalué après 6 mois de traitement.
FRAXIPARINE® (nadroparine) (2)	non indiqué	
FRAXODI® (nadroparine)(2)	non indiqué	
INNOHEP® (tinzaparine) ⁽²⁾	INNOHEP® 10 000 UI anti-Xa/0,5 ml 14 000 UI anti-Xa/0,7 ml 18 000 UI anti-Xa/0,9 ml Traitement prolongé de la maladie thromboembolique veineuse et prévention de ses récidives chez les patients adultes atteints d'un cancer actif. (b)	1 injection SC de 175 UI anti-Xa/kg par jour ^(c) La durée de traitement recommandée est de 6 mois. Le bénéfice d'une prolongation de l'anticoagulation au-delà de 6 mois doit être évalué. La dose maximale quotidienne ne doit pas excéder 18 000 UI.
FRAGMINE® (daltéparine) ⁽²⁾	FRAGMINE® 7 500 UI anti-Xa/0,3 mI 10 000 UI anti-Xa/0,4 mI 12 500 UI anti-Xa/0,5 mI 15 000 UI anti-Xa/0,6 mI 18 000 UI anti-Xa/0,72 mI Traitement prolongé de la maladie thromboembolique veineuse symptomatique et prévention de ses récidives, chez les patients cancéreux. (d)	1 injection SC de 200 Ul anti-Xa/kg par jour pendant 1 mois, puis 1 injection SC de 150 Ul anti-Xa/kg par jour du 2º au 6º mois suivant l'événement.
la durée du traiteme (voir « Mises en ga	ulière de la numération plaquettaire est impérative pendant toute ent en raison du risque de thrombopénie induite par l'héparine (TIH) rde et Précautions d'emploi »). embolique et hémorragique ainsi que la 1/2 vie du médicament	HBPM : Héparine de Bas Poids Moléculaire. * HAS. Avis de la CT de LOVENOX® du 15 juin 2022.

Le risque thromboembolique et hémorragique ainsi que la 1/2 vie du médicament doivent être pris en compte pour la dose à injecter afin d'éviter tout risque de surdosage/sous-dosage.

(a) Traitement non recommandé chez les patients atteints d'une insuffisance rénale terminale (clairance de la créatinine < 15 ml/min). Chez les patients atteints d'insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine de 15 à 30 ml/min), il est recommandé d'ajuster la posologie pour les traitements curatif et prophylactique (voir « Posologie et mode d'administration »), en raison d'une exposition à l'énoxaparine sodique significativement augmentée.

(b) L'utilisation chez des patients avec une clairance de la créatinine < 30 ml/min n'est pas recommandée, la dose à utiliser dans cette population n'ayant pas été établie.

(c) La posologie des HBPM n'a pas été évaluée en fonction du poids corporel chez les patients d'un poids > 105 kg ou < 32 kg. Il peut apparaître chez ces patients une moindre efficacité des HBPM (patients > 100 kg) ou un risque hémorragique accru (patients < 40 kg). Une surveillance clinique particulière s'impose.

(d) Traitement contre-indiqué en cas d'insuffisance rénale sévère (CICr < 30 ml/min).

SYNDROMES CORONAIRES AIGUS STEMI/ NSTEMI

NSTEMI

LOVENOX® 6 000 UI (60 mg)/0,6 ml 8 000 UI (80 mg)/0,8 ml 10 000 UI (100 mg)/1 ml 12 000 UI (120 mg)/0,8 ml 15 000 UI (150 mg)/1 ml seringues pré-remplies 30 000 UI (300 mg)/3 ml

flacon multidose Traitement de l'angor instable et de l'infarctus du myocarde sans 1 injection SC toutes les 12 heures de 100 UI/kg (1 mg/kg), en association avec un traitement antiplaquettaire.(a)

Le traitement doit être maintenu pendant au moins 2 jours, puis doit être poursuivi iusqu'à stabilisation clinique. Durée habituelle du traitement : 2 à 8 jours.

L'acide acétylsalicylique est recommandé pour tous les patients sans contre-indications à une dose de charge initiale de 150 à 300 mg (chez les patients naïfs d'acide acétylsalicylique) et à une dose d'entretien de 75 à 325 mg/jour au long cours, quelle que soit la stratégie de traitement.

LOVENOX® (énoxaparine)(1) élévation du segment ST (NSTEMI), administré en association avec l'acide acétylsalicylique par voie orale.

STEM

LOVENOX® 6 000 UI (60 mg)/0,6 ml 8 000 UI (80 mg)/0,8 ml 10 000 UI (100 mg)/1 ml 12 000 UI (120 mg)/0,8 ml 15 000 UI (150 mg)/1 ml seringues pré-remplies 30 000 UI (300 mg)/3 ml

flacon multidose

Traitement de l'infarctus du myocarde aigu avec élévation du segment ST (STEMI), incluant les patients éligibles à un traitement médical ou à une Intervention Coronaire Percutanée (ICP) secondaire. (b,c,d)

Administrer un bolus intraveineux (IV) unique de 3 000 UI (30 mg) suivi immédiatement d'une dose SC de 100 UI/kg (1 mg/kg), puis par une dose de 100 UI/kg (1 mg/kg) administrée par voie SC toutes les 12 heures (avec un maximum de 10 000 UI (100 mg) pour chacune des deux premières doses SC).

Le traitement antiplaquettaire approprié, tel que l'acide acétylsalicylique par voie orale (75 mg à 325 mg une fois par jour) doit être administré concomitamment, sauf en cas de contre-indication.

Pour les patients de 75 ans et plus(e): ne pas administrer le bolus IV initial. Il est recommandé de démarrer le traitement avec une dose de 75 UI/ kg (0,75 mg/kg) SC toutes les 12 heures (maximum de 7 500 UI (75 mg) pour les deux premières injections SC uniquement, suivies par l'administration de 75 Ul/kg (0,75 mg/kg) SC pour les doses restantes).

La durée recommandée du traitement est de 8 jours, ou jusqu'à la sortie de l'hôpital, selon la première occurrence.

NSTEM

FRAXIPARINE® (nadroparine)(2) FRAXIPARINE®

1 900 UI anti-Xa/0,2 ml 2 850 UI anti-Xa/0,3 ml 3 800 UI anti-Xa/0,4 ml 5 700 UI anti-Xa/0,6 ml 7 600 UI anti-Xa/0,8 ml 9 500 UI anti-Xa/1 ml

Traitement de l'angor instable et de l'infarctus du myocarde sans onde Q à la phase aiguë, en association avec l'aspirine. (f) 2 injections SC de 86 UI anti-Xa/kg par jour espacées de 12 heures.

Dose initiale sous forme d'un bolus IV et d'une injection SC de 86 UI anti-Xa/kg.

La durée de traitement recommandée est de 6 jours environ jusqu'à stabilisation clinique du patient.

Les posologies recommandées pour l'aspirine : 75 à 325 mg par voie orale, après une dose de charge minimale de 160 mg.

STEMI

non indiqué

FRAXODI® (nadroparine)(2)

non indiqué

INNOHEP® (tinzaparine) (2)

non indiqué

FRAGMINE® 7 500 UI anti-Xa/0,75 ml 10 000 UI anti-Xa/1 ml

2 injections SC de 120 UI anti-Xa/kg par jour espacées de 12 heures.

FRAGMINE® (daltéparine) (2) Traitement de l'angor instable et de l'infarctus du myocarde sans onde Q à la phase aiguë, en association avec l'aspirine. (f) La durée de traitement est d'au moins 6 jours et jusqu'à stabilisation clinique du patient.

Les posologies recommandées pour l'aspirine : 75 à 325 mg par voie orale, après une dose de charge minimale de 160 mg.

STEMI

non indiqué

La surveillance régulière de la numération plaquettaire est impérative pendant toute la durée du traitement en raison du risque de thrombopénie induite par l'héparine (TIH) (voir « Mises en garde et Précautions d'emploi »).

Le risque thromboembolique et hémorragique ainsi que la 1/2 vie du médicament doivent être pris en compte pour la dose à injecter afin d'éviter tout risque de surdosage/sous-dosage.

- (a) Chez les patients présentant une insuffisance rénale, l'exposition à l'énoxaparine sodique est augmentée, associée à une élévation du risque de saignement. Chez ces patients, une surveillance clinique étroite est recommandée, et une surveillance biologique par la mesure de l'activité anti-Xa pourra être envisagée (voir «Posologie et mode d'administration» et «Propriétés pharmacocinétiques» des Mentions Légales).
- (b) Pour les patients pris en charge par une ICP, si la dernière dose d'énoxaparine sodique SC a été administrée moins de 8 heures avant l'inflation du ballonnet, il n'est pas nécessaire d'administrer une dose supplémentaire. Si la dernière administration SC a eu lieu plus de 8 heures avant l'inflation du ballonnet, un bolus IV de 30 Ul/kg (0,3 mg/kg) d'énoxaparine sodique doit être administré.
- (c) L'intérêt du traitement par LOVENOX® n'a pas été établi lorsqu'une angioplastie secondaire doit être réalisée dans les 30 jours suivant la fibrinolyse en cas d'échec de celle-ci (Avis de transparence du 02/04/2008).
- (d) Lorsqu'elle est administrée conjointement avec un agent thrombolytique (spécifique de la fibrine ou non spécifique de la fibrine), l'énoxaparine sodique doit être administrée entre 15 minutes avant et 30 minutes après le début du traitement fibrinolytique.
- (e) L'intérêt du traitement par LOVENOX® n'a pas été établi chez le sujet de plus de 75 ans; dans ce cas, la prescription d'HNF doit être envisagée (Avis de Transparence du 02/04/2008)
- (f) Traitement contre-indiqué en cas d'insuffisance rénale sévère (CICr < 30 ml/min.).

NSTEMI: Infarctus du Myocarde sans Élévation du Segment ST; STEMI: Infarctus du Myocarde Aigu avec Élévation du Segment ST.

Pour une information complète, se reporter

Populations particulières

POPULATIONS PARTICULIÈRES : INSUFFISANCE RÉNALE ET TRAITEMENT PRÉVENTIF DE LA MTEV

	0 1	5 30	<u> </u>	50 > 60
Clairance de la créatinine (ml/min)	V	5	, and the second	
LOVENOX® (énoxaparine) ⁽¹⁾ 2000 - 4000 UI	Non recommandé	Réduction de posologie à 2000 UI (20mg)°	Aucun ajustement posologique Mettre en place une surveilla	
FRAXIPARINE® (nadroparine) (2) 1900 - 2850 - 3800 - 5700 UI*	La dose DOIT être rédui	te de 25 à 33 %**	La dose PEUT être réduite de 25 à 33 %**	Pas de réduction de dose
FRAXODI® (nadroparine) ⁽²⁾ 1900 - 2850 - 3800 - 5700 UI*	Non indiqué			
INNOHEP [®] (tinzaparine) ⁽²⁾ 2500 - 3500 - 4500 UI*	Non recommandé	Absence d'accumulation chez les patients avec Clcr > 20 ml/min*	Pas de modification de dose	
FRAGMINE® (dalteparine) ⁽²⁾ 2500 - 5000 UI	Généralement déconsei	illé	Pas de restriction	
°Les ajustements pos	sologiques recommandés ne s'applique		Clcr : Clairance de la créatinine ; MTEV : Malac	die ThromboEmbolique Veineuse.

Les ajustements posologiques recommandés ne s'appliquent pas à l'indication

d'hémodialyse *En cas de besoin chez ces patients, le traitement peut être initié avec précaution et contrôle

de l'activité anti-Xa, si le bénéfice attendu est supérieur au risque
**Si le prescripteur estime qu'une réduction de dose est appropriée, en considérant les
facteurs de risque individuels de saignements et d'évènements thromboemboliques chez les patients ayant une insuffisance rénale modérée

POPULATIONS PARTICULIÈRES : INSUFFISANCE RÉNALE ET TRAITEMENT CURATIF DE LA MTEV

	0 1	5 2	20	30	40	0 5	50 6	0 > 60
Clairance de la créatinine (ml/min)								
LOVENOX® (énoxaparine) ⁽¹⁾ 6000 - 8000 - 10000 - 30000 UI	Non recommandé	posolo	UI (10 mg)/kg			ent posologique ce une surveillar	nce clinique étroit	e.
FRAXIPARINE® (nadroparine) (2) 2 inj/j 3800 - 5700 - 7600 - 9500 UI FRAXODI® (nadroparine) (2) 1 sc/j 11400 - 15200 - 19000 UI	Contre-indiqué				La dose DOIT ê 25 à 33 %**	tre réduite de	Pas de réductio	n de dose
INNOHEP® (tinzaparine) ⁽²⁾ 10000 - 14000 - 18000 UI	Non recommandé		Absence d'accumulation chez les patients avec Clcr > 20 ml/ min*		Pas de réductio	n de dose		
FRAGMINE® (dalteparine) ⁽²⁾ 7500 - 10000 UI	Ne doit pas être utilisé				Généralement d	déconseillé		Pas de restriction
FRAGMINE® (dalteparine) ⁽²⁾ 12500 - 15000 - 18000 UI	Contre-indiqué				La dose doit êtr de l'activité ant	re adaptée en tena i-Xa	int compte	

Clcr : Clairance de la créatinine ; MTEV : Maladie Thrombo Embolique Veineuse.

^{*}En cas de besoin chez ces patients, le traitement peut être initié avec précaution et contrôle de l'activité anti-Xa, si le bénéfice attendu est supérieur au risque
**Si le prescripteur estime qu'une réduction de dose est appropriée, en considérant les facteurs de risque individuels de saignements et d'évènements thromboemboliques chez les patients ayant une insuffisance rénale modérée

LOVENOX® EN PRATIQUE

TRAITEMENT PROPHYLACTIQUE

DE LA MALADIE THROMBOEMBOLIQUE VEINEUSE CHEZ LES PATIENTS ATTEINTS D'UNE AFFECTION MÉDICALE AIGUË

 (telle qu'insuffisance cardiaque aiguë, insuffisance respiratoire, infections sévères ou maladies rhumatismales) et dont la mobilité est réduite, à risque thromboembolique veineux augmenté.

Le traitement par énoxaparine sodique est prescrit pendant au moins 6 à 14 jours, quel que soit le degré de rétablissement du patient (par ex. : mobilité). Le bénéfice n'est pas établi pour un traitement au-delà de 14 jours.



TRAITEMENT PROPHYLACTIQUE

DE LA MALADIE THROMBOEMBOLIQUE VEINEUSE EN CHIRURGIE À RISQUE MODÉRÉ ET ÉLEVÉ, EN PARTICULIER EN CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE OU GÉNÉRALE, DONT LA CHIRURGIE ONCOLOGIQUE (3)

• Risque thromboembolique élevé (3)

Durée de la thromboprophylaxie (b):

- Jusqu'à 5 semaines après chirurgie orthopédique majeure.
- Jusqu'à 4 semaines après chirurgie abdominale ou pelvienne pour un cancer.



• Risque thromboembolique modéré (3)

Durée de la thromboprophylaxie (b):

 Période minimale de 7 à 10 jours, quel que soit le statut de rétablissement du patient. (c)



La surveillance régulière de la numération plaquettaire est impérative pendant toute la durée du traitement en raison du risque de thrombopénie induite par l'héparine (TIH) (voir « Mises en garde et Précautions d'emploi »).

Le risque thromboembolique et hémorragique ainsi que la 1/2 vie du médicament doivent être pris en compte pour la dose à injecter afin d'éviter tout risque de surdosage/sous-dosage.

(a) Une augmentation de l'exposition à l'énoxaparine sodique avec des doses prophylactiques (non ajustées en fonction du poids) a été observée chez des femmes et des hommes de faible poids corporel (< 45 kg et < 57 kg respectivement), ce qui pourrait augmenter le risque hémorragique. Une surveillance clinique étroite est donc recommandée chez ces patients (voir « Propriétés pharmacocinétiques »).

(b) Traitement non recommandé chez les patients atteints d'une insuffisance rénale terminale (clairance de la créatinine < 15 ml/min). Chez les patients atteints d'insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine de 15 à 30 ml/min), il est recommandé d'ajuster la posologie pour les traitements curatif et prophylactique (voir « Posologie et mode d'administration »), en raison d'une exposition à l'énoxaparine sodique significativement augmentée.

(c) Le traitement prophylactique doit être poursuivi tant que le patient est en mobilité significativement réduite.

TRAITEMENT DE LA THROMBOSE VEINEUSE PROFONDE

(TVP) ET DE L'EMBOLIE PULMONAIRE (EP)

• à l'exclusion de l'EP susceptible de relever d'un traitement thrombolytique ou chirurgical.

Un traitement anticoagulant oral doit être instauré quand cela est approprié. (a)
Le schéma thérapeutique doit être sélectionné par le médecin en fonction d'une évaluation individuelle incluant l'évaluation du risque thromboembolique et du risque hémorragique.



6 000 UI (60 mg)/0,6 ml 8 000 UI (80 mg)/0,8 ml 10 000 UI (100 mg)/1 ml 12 000 UI (120 mg)/0,8 ml 15 000 UI (150 mg)/1 ml seringues pré-remplies 30 000 UI (300 mg)/3 ml flacon multidose

Durée moyenne 10 jours

1 injection SC/jour de 150 UI/kg (1,5 mg/kg) (b, c)

Patients sans
complications présentant
un faible risque
de récidive d'événement
thromboembolique
veineux.

2 injections SC/jour de 100 UI/kg (1 mg/kg) (b, c)

Pour tous les autres patients, tels que les patients obèses, présentant une EP symptomatique, un cancer, une récidive d'événement thromboembolique ou une thrombose veineuse proximale (veine iliaque).

TRAITEMENT PROLONGÉ DE LA THROMBOSE VEINEUSE PRÉVENTION DE LEUR(S) RÉCIDIVE(S) CHEZ LES PATIENTS

Lovenox n'a pas de place dans la stratégie thérapeutique pour cette indication.*



6 000 UI (60 mg)/0,6 ml 8 000 UI (80 mg)/0,8 ml 10 000 UI (100 mg)/1 ml 12 000 UI (120 mg)/0,8 ml 15 000 UI (150 mg)/1 ml seringues pré-remplies 30 000 UI (300 mg)/3 ml flacon multidose

Durée de traitement jusqu'à 6 mois

PROFONDE (TVP) ET DE L'EMBOLIE PULMONAIRE (EP) ET ATTEINTS D'UN CANCER ACTIF

2 injections SC/jour 100 UI/kg (1 mg/kg)

5 à 10 jours

suivies de

1 injection SC/jour 150 Ul/kg (1,5 mg/kg)

Jusqu'à 6 mois

Le bénéfice d'un traitement anticoagulant continu devra être réévalué après 6 mois de traitement.

La surveillance régulière de la numération plaquettaire est impérative pendant toute la durée du traitement en raison du risque de thrombopénie induite par l'héparine (TIH) (voir « Mises en garde et Précautions d'emploi »).

Le risque thromboembolique et hémorragique ainsi que la 1/2 vie du médicament doivent être pris en compte pour la dose à injecter afin d'éviter tout risque de surdosage/sous-dosage.

surdosage/sous-dosage.
* HAS. Avis de la CT de LOVENOX® du 15 juin 2022.

(a) L'intervalle de temps avant que l'anti-vitámine K atteigne son effet maximal nécessite la poursuite du traitement par énoxaparine sodique à une dose constante aussi longtemps que nécessaire

afin de maintenir l'International Normalized Ratio (INR) au cours de deux tests successifs dans l'intervalle de valeurs thérapeutiques souhaitées pour l'indication. (b) Traitement non recommandé chez les patients atteints d'une insuffisance rénale terminale (clairance de la créatinine < 15 ml/min). Chez les patients atteints d'insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine de 15 à 30 ml/min), il est recommandé d'ajuster la posologie pour les traitements curatif et prophylactique (voir « Posologie et mode d'administration »), en raison d'une exposition à l'énoxaparine voir que significativement augmentée. (c) Les patients âgés (en particulier les patients âgés de 80 ans et plus) pourraient présenter un risque accru de complications hémorragiques aux doses thérapeutiques. Une surveillance clinique étroite est recommandée.

TRAITEMENT DE L'ANGOR INSTABLE ET DE L'INFARCTUS (NSTEMI), ADMINISTRÉ EN ASSOCIATION AVEC L'ACIDE

DU MYOCARDE SANS ÉLÉVATION DU SEGMENT ST ACÉTYLSALICYLIQUE PAR VOIE ORALE (a)

1 injection SC toutes les 12 heures de 100 UI/kg (1 mg/kg) (b)

au moins 2 jours

puis jusqu'à stabilisation clinique du patient (durée habituelle du traitement : 2 à 8 jours).



6 000 UI (60 mg)/0,6 ml 8 000 UI (80 mg)/0,8 ml 10 000 UI (100 mg)/1 ml 12 000 UI (120 mg)/0,8 ml 15 000 UI (150 mg)/1 ml seringues pré-remplies 30 000 UI (300 mg)/3 ml flacon multidose

TRAITEMENT DE L'INFARCTUS DU MYOCARDE AIGU AVEC ÉLÉ ÉLIGIBLES À UN TRAITEMENT MÉDICAL OU À UNE INTERVEN VATION DU SEGMENT ST (STEMI), INCLUANT LES PATIENTS TION CORONAIRE PERCUTANÉE (ICP) SECONDAIRE (c, d) *,**



30 000 UI (300 mg)/3 ml flacon multidose



6 000 UI (60 mg)/0,6 ml 8 000 UI (80 mg)/0,8 ml 10 000 UI (100 mg)/1 ml 12 000 UI (120 mg)/0,8 ml 15 000 UI (150 mg)/1 ml seringues pré-remplies 30 000 UI (300 mg)/3 ml flacon multidose



6 000 UI (60 mg)/0,6 ml 8 000 UI (80 mg)/0,8 ml 10 000 UI (100 mg)/1 ml 12 000 UI (120 mg)/0,8 ml 15 000 UI (150 mg)/3 ml seringues pré-remplies 30 000 UI (300 mg)/3 ml flacon multidose

atients < 75 ans

Patients ≥ 75 ans

Bolus IV initial et unique de 3 000 UI (30 mg)^(b)

> Pas de Bolus initial

1 injection 100 Ul/kg (1

1 injection

75 UI/kg (0,75

SC^(e) de mg/kg)^(b)

SC(f) de

mg/kg)(b)

Poursuite du traitement

8 jours ou jusqu'à la sortie de l'hôpital, selon la première occurrence.

1 injection SC^(e) de 100 UI/kg (1 mg/kg)^(d) toutes les 12 heures

1 injection SC (c) de 75 UI/kg (0,75 mg/kg) (b) toutes les 12 heures

L'intérêt du traitement par LOVENOX® dans ce cas, la prescription <u>d'HNF doit</u>

Suivi immédiatement de

n'a pas été établi chez le sujet de plus de 75 ans ; être envisagée. (Avis de transparence du 02/04/2008).

La surveillance régulière de la numération plaquettaire est impérative pendant toute la durée du traitement en raison du risque de thrombopénie induite par l'héparine (TIH) (voir « Mises en garde et Précautions d'emploi »).

Le risque thromboembolique et hémorragique ainsi que la 1/2 vie du médicament doivent être pris en compte pour la dose à injecter afin d'éviter tout risque de surdosage/ sous-dosage.

*L'intérêt du traitement par LOVENOX® n'a pas été établi lorsqu'une angioplastie secondaire doit être réalisée dans les 30 jours suivant la fibrinolyse en cas d'échec de celle-ci (Avis de transparence du 02/04/2008). ** Lorsqu'elle est administrée conjointement avec un agent thrombolytique (spécifique de la fibrine ou non spécifique dela fibrine), l'énoxaparine sodique doit être administrée entre 15 minutes avant et 30 minutes après le début du traitement fibrinolytique. (a) L'acide acétylsalicylique est recommandé pour tous les patients sans contre-indications à une dose de charge initiale de 150 à 300 mg (chez les patients naïfs d'acide acétylsalicylique) et à une dose d'entretien de 75 à 325 mg/jour au long cours, quelle que soit

la stratégie de traitement. (b) Chez les patients présentant une insuffisance rénale, l'exposition à l'énoxaparine sodique est augmentée, associée à une élévation du risque de saignement. Chez ces patients, une surveillance clinique étroite est recommandée, et une surveillance biologique par la mesure de l'activité anti-Xa pourra être envisagée (voir « Posologie et mode d'administration» et « Propriétés pharmacocinétiques » des Mentions Légales). (c) Pour les patients pris en charge par une ICP, si la dernière dose d'énoxaparine sodique SC a été administrée moins de 8 heures avant l'inflation du ballonnet, il n'est pas nécessaire d'administrer une dose supplémentaire. Si la dernière administration SC a eu lieu plus de 8 heures avant l'inflation du ballonnet, un bolus IV de 30 UI/kg (0,3 mg/kg) d'énoxaparine sodique doit être administré. (d) Le traitement antiplaquettaire approprié, tel que l'acide acétylsalicylique par voie orale (75 mg à 325 mg une fois par jour) doit être administré concomitamment, sauf en cas de contre-indication. (e) Sans dépasser les 10000 UI (100 mg) pour chacune des deux premières injections. (f) Sans dépasser les 7500 UI (75 mg) pour chacune des deux premières injections.

PRESCRIPTION ET SURVEILLANCE (1)

Contre-indications

Flacons multidoses 30000 UI (300 mg)/3 ml		Nourrisson/Nouveau-né prématuré (en raison de la présence d'alcool benzylique)		
Toutes présentations	Hypersensibilité à l'énoxaparine, à l'héparine ou à ses dérivés (incluant les autres HBPM) ainsi qu'à l'alcool benzylique en cas d'utilisation du flacon multidose	TIH au cours des 100 derniers jours ou présence d'anticorps circulants	Saignement actif cliniquement significatif ou risque hémorragique élevé	Rachianesthésie, anesthésie péridurale ou locorégionale → en cas de traitement curatif par LOVENOX® au cours des 24 heures

Interactions médicamenteuses

- Médicaments modifiant l'hémostase
- Médicaments augmentant la kaliémie

- Utilisation de LOVENOX® seulement si jugé nécessaire par le médecin avec une surveillance étroite.
- Il est recommandé d'arrêter le traitement par héparine avant une anesthésie péridurale.
- Des cas isolés, dont certains fatals, de thrombose de valves ont été rapportés chez des femmes enceintes porteuses de prothèses valvulaires cardiaques mécaniques traitées par LOVENOX $^{\tiny \circledR}$ en thromboprophylaxie.
- → Allaitement autorisé.

Surveillance plaquettaire

- À réaliser à l'instauration puis régulièrement au cours du traitement.
- Chez les patients atteints d'un cancer avec une numération plaquettaire inférieure à 80 g/l, un traitement anticoagulant ne peut être envisagé qu'au cas par cas et une surveillance étroite est recommandée.

HBPM : Héparine de Bas Poids Moléculaire ; TIH : Thrombopénie Induite par l'Héparine.

Effets indésirables

Filets illuesillables		
Effets indésirables (EI)	Conduite à tenir	Populations à risque
Affections hématologiques et système lymphatique	stème lymphatique	
Hémorragie, anémie hémorragique, thrombopénie, thrombocytose	En cas de saignement, l'origine de l'hémorragie doit être recherchée et un traitement approprié doit être instauré. À utiliser avec prudence dans les situations associées à un risque accru de saignement.	Patients âgés aux doses curatives Insuffisants rénaux et hépatiques Patients atteints d'endocardite infectieuse aguë Patient de faible poids
Thrombopénie immuno-allergique avec thrombose	Arrêt immédiat du traitement si diminution de 30 à 50% de la valeur initiale de la numération plaquettaire, et relai par un autre traitement anticoagulant non héparinique (par ex. danaparoïde sodique ou léprirudine).	-Patients postopératoires -Patients atteints de cancer -Antécédents de TIH > 100 jours
Affections vasculaires		
Hématome intrarachidien	Pas d'anesthésie rachdienne/péridurale dans les 24 h suivant une administration à dose curative. Tenir compte du profil pharmacocinétique de LOVENOX®. Suivi neurologique étroit.	— Anesthésie rachidienne/péridurale ou ponction lombaire
Affections hépatobiliaires		
Élévations des enzymes hépatiques		
Affections du système immunitaire	re	
Réaction allergique		

Troubles généraux et anomalies au site d'administration	u site d'administration	
Hématome au site d'injection, douleur au site d'injection, autre réaction au site d'injection		
Affections du système nerveux		
Maux de tête		
Affections de la peau et du tissu sous-cutané	ous-cutané	
Urticaire, prurit, érythème		
Nécrose cutanée /vascularite cutanée	Arrêt rapide du traitement.	
Pustuloses exanthématiques aigués généralisées (PEAG)	Lors de la prescription, les patients doivent être informés des signes et des symptômes de ces réactions cutanées et doivent faire l'objet d'une surveillance étroite, l'énoxaparine doit être arrêtée immédiatement si des signes et des symptômes évocateurs apparaissent.	
Investigations		
Hyperkaliémie	Surveillance régulière de la kaliémie, en particulier chez les patients à risque.	Patients diabétiques Insuffisance rénale chronique Acidose métabolique préexistante Proise de médicaments comus pour augmenter les taux de potasseim

■ El très fréquents (≥ 1/10)

■ El fréquents (≥ 1/100, <1/10)</p>

■ El rares (≥1/10 000, <1/1 000)</p>

El fréquences indéterminées

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament à votre Centre régional

de pharmacovigilance (CRPV) ou sur https://signalement.social-sante.gouv.fr/

Pour plus d'informations sur les effets indésirables peu fréquents ou rares consultez le Résumé des Caractéristiques du Produit.

POUR UNE INFORMATION COMPLÈTE, CONSULTEZ LE RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT LOVENOX® SUR LA BASE DE DONNÉES PUBLIQUE **DES MÉDICAMENTS EN FLASHANT CE QR CODE:**



OU DIRECTEMENT SUR LE SITE INTERNET: http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr

LISTE I – REMB. SÉC. SOC. : 65% - AGRÉÉ COLLECT.

Non remboursé dans l'indication « Traitement prolongé de la Thrombose Veineuse Profonde (TVP) et de l'Embolie Pulmonaire (EP) et la prévention de leur(s) récidive(s) chez les patients atteints d'un cancer actif ».

Les Mentions Légales et l'Avis de la Commission de la Transparence en vigueur pour ce produit peuvent vous être remis sur demande auprès d'un délégué médical.

MENTIONS LÉGALES/RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS



FRAXIPARINE® - NADROPARINE





INNOHEP® – TINZAPARINE



FRAGMINE® – DALTÉPARINE

Bibliographie

- (1) Résumé des Caractéristiques du Produit LOVENOX®.
- (2) D'après la base de données publique des médicaments consultée le 16 juillet 2024.
- (3) RFE du GIHP en collaboration avec SFAR/SFTH/SFMV Prévention de la maladie thromboembolique veineuse péri-opératoire - 2024.